

Lettre d'information sur le chantier du parc éolien de La Faye



Le béton de propreté



Le ferrailage



La fondation en cours de bétonnage

Aménagement des fondations en 5 étapes :

1. Terrassement des fonds de fouilles
Environ 1 250 m³ de terre (par éolienne) sont évacués, soit une profondeur de 4 m et un diamètre de 20 m.

La terre arable de surface est conservée à proximité de l'excavation pour être ré-étendue à la fin des travaux.

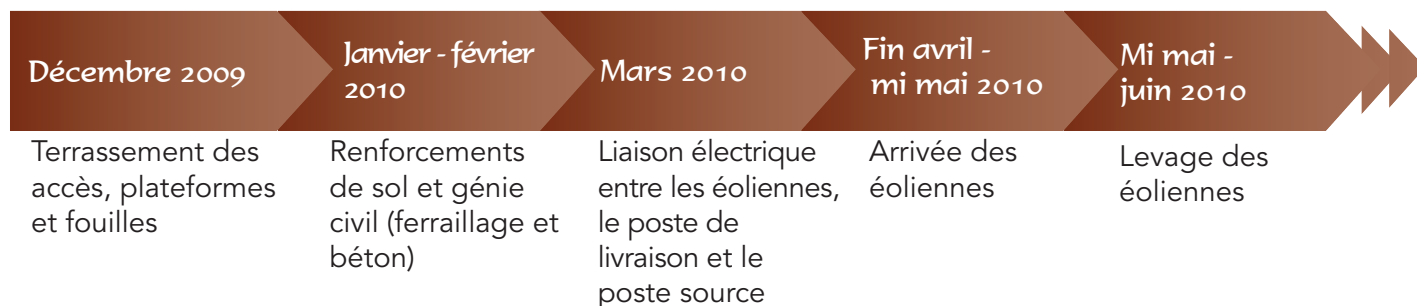
2. Le béton de propreté
Un béton est coulé en fond de fouille afin d'assurer une assise plane et propre au futur ferrailage de la fondation.

3. Le ferrailage
La fondation de l'éolienne est réalisée en béton armé, dont la partie ferrailage est un élément déterminant.

4. Le coulage du béton
Le béton est amené par toupies puis coulé au travers du ferrailage. Sont ainsi déversés 293 m³, soit environ 800 tonnes de béton. Ces fondations ont un diamètre maximum d'environ 15 m.

5. La fondation terminée
La fondation prend sa forme définitive et englobe la partie supérieure sur laquelle sera boulonnée la base du mât. La fondation va ainsi sécher pendant un mois, avant de pouvoir réaliser le montage du premier élément du mât.

Les différentes étapes du chantier



VOLTALIA - siège social : 12 rue Blaise Pascal 92200 Neuilly sur Seine / www.voltalia.com
Contact VOLTALIA : Maxime Hoorens - Tél : 04.42.53.53.80 / m.hoorens@voltalia.com

Contact VALREA : Nicolas Degrange - 05 57 12 43 88 / www.valorem-energie.com